

Module « Exercer le métier de CPE dans l'enseignement agricole » Année 2016-2017

En partenariat avec l'Ecole Nationale Formation Agronomique de Toulouse (ENFA), en charge de la formation des personnels de l'enseignement agricole, les étudiants inscrits en 2016-2017 à l'ESPE Toulouse Midi-Pyrénées dans le parcours Conseiller Principal d'Education (CPE) peuvent bénéficier d'un module complémentaire de formation.

Le module " Exercer le métier de CPE dans l'enseignement agricole " mis en œuvre par l'ENFA de Toulouse comprend : un enseignement en ligne de 35 heures et ouvre la possibilité d'effectuer un ou deux stages (au semestre 7 et 8) de deux semaines chacun dans un établissement d'enseignement agricole de la région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées.

Ce module permet de se présenter, avec une meilleure connaissance du contexte particulier des lycées agricoles, au concours de recrutement de CPE du Ministère en charge de l'Agriculture distinct de celui de l'Education Nationale.

Une inscription administrative à l'ENFA de Toulouse, sans droits de scolarité supplémentaire, donne accès à ce module complémentaire.